



Alain Drapeau

Conseiller communautaire de l'Agglomération, délégué à l'agriculture péri-urbaine et aux circuits alimentaires de proximité, Maire de Puilboreau



La stratégie adoptée par le Conseil communautaire en décembre porte le même nom que votre délégation. Quel est son objectif ?

« C'est le rôle d'une collectivité d'essayer de répondre à une attente sociétale. Lors du diagnostic réalisé dans le cadre du PLUi, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la demande des citoyens pour des produits alimentaires de proximité est clairement apparue. Or, l'agriculture sur notre territoire est plutôt dominée par les grandes cultures, il y a très peu de maraîchers et d'éleveurs. L'un des quatre volets de notre stratégie est de développer une offre locale de qualité en favorisant l'installation d'agriculteurs ou en aidant les conversions ».

On en voit quelques exemples ?

« Oui, ça commence. Trois maraîchers bios viennent de s'installer à Saint-Xandre, un céréalier se met au pain bio à Nieul-sur-Mer, un agriculteur est en conversion biologique pour de l'élevage à Puilboreau... Il y a des exemples, mais aussi des freins. D'une part, toutes les terres ne se prêtent pas au maraîchage, d'autre part, la Communauté d'Agglomération n'a pas ou peu de foncier à consacrer à l'agriculture. Nous allons devoir en acquérir ou trouver des formes d'accompagnement. Nous allons travailler avec des associations de citoyens mobilisés sur ces thèmes, comme le Collectif des Fermes Urbaines, Terre de Liens et d'autres ».

Quels sont les autres axes de cette stratégie ?

« L'un consiste à sensibiliser et informer le consommateur, faciliter sa relation avec le producteur. Un autre volet vise à agir sur la demande, notamment à travers la restauration collective. Je suis d'une famille d'agriculteurs et j'ai le souvenir de ma grand-mère vendant au marché de gros de La Rochelle, l'intendant des cantines scolaires venait y passer commande. Un jour, il n'est plus venu et ça a contribué à faire disparaître des maraîchers aux alentours. Dans les années 70, on ne se souciait pas d'acheter local. Nous sommes aujourd'hui conscients que l'enjeu est important et la récente loi Agriculture et Alimentation nous y engage.

Le 4^e axe de notre stratégie consiste à impliquer davantage les intermédiaires que sont les grandes et moyennes surfaces, voir comment elles pourraient mieux travailler avec les producteurs locaux. Sur toutes ces questions, notre rôle politique est d'être moteur, d'entraîner les acteurs du territoire vers le développement des circuits d'alimentation de proximité ».